



Expertise comptable | Conseil | Audit

2V.CM

Restauration traditionnelle

8 Rue Jules Vernes
80100 ABBEVILLE

ÉTATS FINANCIERS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

fiteco.com



183 rue des Moines
Les Arboricoles
02200 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN
Tél : 0323598500
E.mail : soissons@fiteco.com

Siren : 507692820

SOMMAIRE

<i>Attestation de présentation</i>	3
ÉTATS FINANCIERS	5
<i>Soldes intermédiaires de gestion</i>	6
<i>Bilan Actif</i>	7
<i>Bilan Passif</i>	8
<i>Compte de Résultat</i>	9
<i>Compte de Résultat (suite)</i>	10
ANNEXE	11
<i>Préambule</i>	12
<i>Principes comptables généraux</i>	13
<i>Règles et méthodes comptables</i>	14
<i>Notes sur le bilan actif</i>	15
<i>Notes sur le bilan passif</i>	17
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	19
DÉTAIL DU BILAN	20
<i>Détail de l'actif immobilisé</i>	21
<i>Détail de l'actif circulant</i>	23
<i>Détail des capitaux propres</i>	25
<i>Détail des provisions pour risques et charges</i>	26
<i>Détail des dettes</i>	27
DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT	29
<i>Détail du compte de résultat</i>	30
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	33
<i>Détail du compte de résultat (suite)</i>	34
AUTRES RENSEIGNEMENTS	35
<i>Emprunts</i>	36
DOCUMENTS FISCAUX	37
<i>Liasse 25 IS RN</i>	38

Attestation de présentation

En notre qualité d'expert-comptable et conformément à notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise 2V.CM pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	787 894,23 Euros.
Chiffre d'affaires	2 716 926,92 Euros.
Résultat net comptable	170 988,84 Euros.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

A VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN, le 13/05/2025.

SOW Ibrahima,
Expert-Comptable, Associé.

ÉTATS FINANCIERS

ANNEXE

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Notes sur le bilan actif

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréciations	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	7 000		7 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	7 000		7 000	

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 000			7 000
Immobilisations corporelles	763 031	154 497	28 202	889 325
Immobilisations financières	50 000		9 829	40 171
TOTAL	820 031	154 497	38 031	936 496

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	588 146	58 276	28 202	618 220
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	588 146	58 276	28 202	618 220

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Licence iv	7 000	0	7 000	Non amortiss.
Agencements et aménag du terrain	20 004	4 456	15 548	7 à 15 ans
Agencements et aménagements	327 091	181 724	145 366	7 à 15 ans
Installations	68 283	40 330	27 953	10 ans
Matériau cuisine	147 487	128 944	18 543	5 à 10 ans
Matériau salle	15 628	14 531	1 097	5 à 10 ans
Mobilier salle	147 450	147 297	153	5 à 10 ans
Mobilier terrasse	23 726	20 772	2 954	5 à 10 ans
Matériau audio video	18 885	12 729	6 156	5 ans
Informatique de bureau	7 592	6 655	937	4 ans
Informatique de caisse	14 270	13 915	355	5 ans
Mobilier	90 692	40 367	50 325	5 à 10 ans
Mobilier de bureau	1 349	1 349	0	5 à 10 ans
Vestaires	2 961	1 244	1 717	7 ans
Coffre fort	3 907	3 907	0	10 ans
TOTAL	896 325	618 220	278 105	

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	800	10,00	8 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	800	10,00	8 000

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	25 567		23 712		1 855
TOTAL	25 567		23 712		1 855

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	175 462	44 813	105 096	25 553
Dettes financières diverses	177	177		
Fournisseurs	85 056	85 056		
Dettes fiscales et sociales	164 311	164 311		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 574	5 574		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	430 580	299 931	105 096	25 553

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	993
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	47 906
Dettes fiscales et sociales	98 270
Autres dettes	
TOTAL	147 170

Autres informations

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	3
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	41
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	4
TOTAL	48

2V.CM
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : 28 bis Route d'Amiens
80480 DURY
507 692 820 RCS AMIENS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 19 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 170 988,84 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 170 988,84 euros

A titre de dividende 160 000,00 euros

Soit 200,00 euros par part

Le solde 10 988,84 euros

En totalité au compte « Autres réserves ».

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 160 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 19 juin 2025.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2023 :

160 000,00 euros, soit 200,00 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000,00 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2022 :

140 000,00 euros, soit 175,00 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 140 000,00 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2021 :

150 000,00 euros, soit 187,50 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

